



L'ADORATION Au MONT-SAINTE-ODILE



L'essentiel à savoir

Service d'Église, institué voici 90 ans, d'abord réservé aux hommes, maintenant ouvert aux femmes et aux couples, le service d'adoration est organisé par équipe de deux, pour 1 heure de jour et pour 2 heures de nuit.

Les groupes d'adoration prennent le service pour une semaine du lundi 15h au lundi suivant. Ils sont issus des paroisses, des communautés de paroisses, des doyennés ou des mouvements d'Église. Le groupe de Rosheim est issu des paroisses des communautés de Paroisses du Rosenmeer et du Mont Sainte-Odile, à savoir Bischofsheim, Boersch, Grendelbruch, Griesheim, Mollkirch, Ottrott, Rosenwiller, Rosheim et Saint-Nabor. Il intervient traditionnellement dans la semaine 11 soit pour 2022 du 14 au 20 mars.

Modalités pratiques

L'inscription se fait auprès du ou des responsables du groupe ou auprès du curé de la communauté de paroisses (voir in fine la rubrique contacts). S'il est préférable de s'inscrire pour la semaine entière, il est toutefois possible de s'inscrire pour un ou plusieurs jours, voire en renfort ponctuel.

L'hébergement se fait dans une aile de l'hôtellerie du Mont réservée aux adorateurs en chambre à deux avec lavabo, douche et WC. Un supplément est demandé pour une chambre individuelle. Les repas sont pris en commun dans la salle à manger des adorateurs.

Les frais de séjour sont de 46€/jour soit 322€/personne pour le séjour complet (7 jours). Un supplément de 10€/nuit est à prévoir pour une chambre individuelle ainsi qu'un supplément de 5€ pour remise en état de la chambre en cas de séjour partiel. La nuitée est facturée 19€, le petit déjeuner 5€, le déjeuner 13€ et le dîner 9€. Le coût du séjour ne doit pas être un frein pour l'inscription. En cas de difficulté, n'hésitez en parler en toute simplicité et discrétion au responsable ou au curé.

La journée type de l'adorateur s'articule autour de 3 activités :

- les prières communautaires avec les prêtres, religieuses du Mont et les adorateurs : prière du matin (Laudes à 8h30), Eucharistie (11h), Vêpres (17h30), prière du soir (Complies 19h30),
- L'adoration eucharistique par équipe de deux, une heure de jour, deux heures de nuit ; la fréquence du tour d'adoration dépend du nombre d'adorateurs. Habituellement, le tour de jour revient quotidiennement, celui de nuit toutes les deux ou trois nuits.
- La formation spirituelle par la conférence quotidienne à 9h soit sur un thème religieux soit par un témoignage d'une personne engagée dans une mission d'Église (accompagnement des personnes en fin de vie, visiteurs de prison par exemple).

Mais tout cela ne remplit pas la journée ! Aux nourritures spirituelles s'ajoutent les nourritures terrestres ! Les repas en commun sont l'occasion de nombreux échanges. Les temps libres de la journée, surtout l'après-midi, laissent à chacun le choix d'une activité à son goût : promenade, lecture (il y a une petite bibliothèque à disposition), TV, participations à d'autres offices, Et souvent le soir, des joueurs de scrabble, de cartes, des chanteurs se retrouvent tandis que d'autres sont friands de nouvelles et d'actualités TV !

L'Adoration Eucharistique

C'est avant tout se mettre en présence de Notre Seigneur réellement présent dans l'ostensoir ; *c'est Lui dire « me voici, Seigneur, j'essaie de faire silence en moi pour mieux t'écouter, indique-moi la route à suivre ».*

C'est aussi Lui dire merci d'être toujours à nos côtés, Lui confier nos joies, nos soucis, nos peines mais aussi nos faiblesses et nos manquements.

C'est encore, avec son compagnon d'adoration, présenter au Seigneur une prière commune, Lui soumettre les soucis du diocèse et de l'Église, intercéder pour telle ou telle cause. Souvent, cette intercession se fait par la prière du chapelet.

Sur place, à la basilique, les adorateurs trouvent divers documents, livrets qui peuvent les aider dans leur prière et méditation.

Alors, N'HESITEZ PAS, VENEZ ET VOYEZ !

Contacts (en savoir plus, s'inscrire, ...)

Michel ECKERT 03 88 50 24 96 eckert.michel@free.fr

Antoine SCHRAMECK 06 85 25 12 35 schrameck.antoine@mac.com

Communauté de paroisses du Rosenmeer : 03 88 50 40 54

Communauté de paroisses du Mont Sainte Odile : 03 88 95 80 21